

Remise en route du chauffage

Opaly suit dès septembre l'évolution des températures extérieures. La remise en route du chauffage a donc généralement lieu chaque année avant la date de référence du 15 octobre.

Quelques jours pour atteindre la température visée

Le chauffage de votre appartement n'est toutefois pas instantané : quelques jours sont nécessaires pour que la chaleur se fasse ressentir, le temps que les installations et les bâtiments se réchauffent.

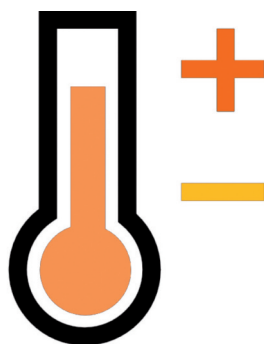
Pour rappel : la production de chaleur par géothermie est assurée par Argéo. Opaly en assure la distribution et veille à l'entretien des équipements des logements (équilibrage, remplacement de matériel lorsque nécessaire...).

Une réunion spécifique a été organisée avec l'exploitant pour la remise en route du chauffage afin de s'assurer de contrôles réguliers et de sa disponibilité pour les interventions qui s'avèreraient nécessaires sur certains groupes (purges, etc.).

Nous restons attentifs à la prise en compte de nos exigences.

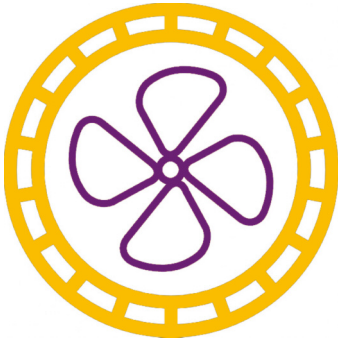


Le réglage de température



La réglementation en vigueur définit la limite supérieure de température moyenne de chauffage de 19°C, en dehors des périodes d'inoccupation.

Si vous avez un doute sur le bon fonctionnement du chauffage dans votre appartement, ou que la température n'atteint pas les 19° dans les pièces à vivre, vous pouvez contacter votre gardien. Première étape nécessaire et obligatoire : il relèvera la température dans le logement, puis sollicitera si besoin le passage d'une entreprise.



Les bons réflexes à avoir pour optimiser le chauffage dans votre logement :

Pour une bonne circulation de la chaleur :

- ne couvrez pas les radiateurs, et dépoussiérez-les régulièrement
- ne placez pas de meuble ou de gros objet devant
- nettoyez au moins une fois par an les bouches d'extraction et d'entrée d'air. La circulation d'air favorise la répartition de la chaleur dans les pièces.

Pour garder la chaleur :

- refermez vos fenêtres après l'aération quotidienne (5 minutes suffisent)
- fermez les portes des pièces non chauffées
- fermez vos volets ou stores la nuit ou en cas d'absence.

Rappel : pour votre sécurité, il est strictement interdit de boucher les grilles et ouvertures de ventilation.



Bon à savoir : les radiateurs peuvent être tièdes, particulièrement dans les constructions récentes, mieux isolées. Cela ne veut pas dire qu'ils ne fonctionnent pas correctement.